

Note Méthodologique : sécurité électrique

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Protéger les collaborateurs, prévenir les accidents et assurer la conformité réglementaire.
- Évaluer les installations, identifier les non-conformités et prioriser les actions.
- Cibler les sites industriels/tertiaires, services de maintenance et exploitants d'installations.
- Allier expertise technique, veille réglementaire et accompagnement opérationnel.

Point clé : Une partie de l'analyse peut se faire à distance, mais l'inspection physique des installations reste indispensable.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic exhaustif de la sécurité électrique des installations.
- Détecter écarts réglementaires, risques d'accidents et insuffisances des dispositifs.
- Fournir des préconisations claires et un plan d'action priorisé.
- Appuyer le pilotage des actions correctives et renforcer la culture sécurité.
- Réduire les coûts liés aux sinistres électriques et améliorer la fiabilité.

Périmètre / livrables attendus

Périmètre d'intervention :

- État des lieux des installations, équipements, procédures internes et pratiques de travail.
- Analyse documentaire : carnets de maintenance, rapports d'incidents, habilitations, plans.
- Vérification de conformité aux normes en vigueur (NF C 18-510, directive basse tension, Code du travail; textes locaux le cas échéant).
- Accompagnement à la mise en œuvre, formation complémentaire et reporting.

Livrables :

- Rapport d'état des lieux du site.
- Rapport de conformité réglementaire.
- Plan d'action priorisé et préconisations d'amélioration.
- Rapports de suivi et restitutions régulières.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites de site, examen visuel des installations et entretiens avec acteurs clés.
- Collecte de données précises et identification des zones à risque.
- Résultat : état des lieux complet des installations.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Étude des documents techniques, carnets de maintenance, incidents, habilitations.
- Vérification de conformité (NF C 18-510, directive basse tension, Code du travail).
- Résultat : mesure du niveau d'adéquation et des écarts.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Synthèse des non-conformités et des risques identifiés.
- Préconisations concrètes (protections, procédures, formation).
- Résultat : plan d'action détaillé, priorisé selon le niveau de risque.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre et coordination des actions correctives.
- Formation complémentaire et reporting régulier à la direction.
- Résultat : pérennité des bonnes pratiques et ajustements selon retours terrain.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalon / livrable
Diagnostic initial	3 à 5 jours	Rapport d'état des lieux
Analyse documentaire	1 à 2 semaines	Rapport de conformité réglementaire
Recommandations	1 semaine	Plan d'action priorisé
Suivi	Variable selon besoins	Rapports de suivi / restitutions

Une mission typique s'étend de quelques semaines à plusieurs mois, alternant audits techniques, ateliers de travail et revues de conformité.

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic sur site et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Produit les rapports, préconisations et plan d'action priorisé.
- Assure le suivi, la coordination des actions et le reporting régulier.
- Intervient avec des experts habilités et une veille réglementaire active.

Client

- Fournit les documents nécessaires (maintenance, incidents, plans, habilitations).
- Facilite l'accès aux sites/équipements et la tenue des entretiens.

- Participe aux ateliers/restitutions et suit la mise en œuvre des actions.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Carnets de maintenance et historiques d'interventions.
- Rapports d'incidents/accidents liés à l'électricité.
- Plans et schémas des installations électriques.
- Documents d'habilitation électrique du personnel.
- Procédures internes et pratiques de travail en vigueur.
- Accès aux sites et disponibilités pour visites et entretiens.

Modalités de pilotage & qualité

- Reporting régulier et restitutions claires auprès de la direction.
- Revues de conformité et transparence tout au long du projet.
- Priorisation des actions selon le niveau de risque identifié.
- Suivi post-rapport, ajustements en fonction des retours terrain.
- Interventions structurées : audits techniques, ateliers, revues.
- Réalisation par des experts habilités, en référence aux normes applicables.